

LA CHINE POPULAIRE
AU RISQUE DE
LA RÉUNIFICATION NATIONALE

EN CHINE, LE NATIONALISME tend à remplacer une idéologie communiste moribonde du fait des diverses contradictions qu'entretient la politique de réformes et d'ouverture lancée par Deng Xiaoping à la fin des années soixante-dix. Un nationalisme aux accents souvent xénophobes est sans cesse davantage sollicité pour légitimer un pouvoir qui, selon un procédé classique à tout régime autoritaire, va puiser à l'extérieur ce qu'il ne peut offrir à l'intérieur.

139

A la glorification d'une certaine idée de la sinitude – tout empreinte de relativisme culturel – servant à cautionner l'action des dirigeants, s'ajoutent des stratégies impériale et nationale visant, pour l'une, à protéger l'espace national chinois – ce sont les politiques de sinisation poursuivies au Tibet, au Xinjiang ou en Mongolie-Intérieure –, pour l'autre, à reconstituer cet espace par la « libération » de Hong Kong, Macao et Taiwan. Les interactions sont multiples entre chacune de ces composantes et les fins purement « internes » de la politique irrédentiste ne doivent pas être sous-estimées. C'est sans doute en ce sens que l'on peut interpréter le choix du Guangdong – l'une des provinces méridionales de la Chine susceptibles de défier le plus ouvertement le pouvoir central – pour sanctionner les intérêts français au lendemain de la vente des Mirage à l'île nationaliste en 1992¹. De même, nombre d'observateurs ont noté que la crise déclenchée dans le détroit de Taiwan au cours de l'hiver 1995-1996 obligeait les dirigeants locaux à se réaligner sur Pékin au moment même où se tenait la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire. Les exemples pourraient être multipliés.

1. Il s'agit de la fermeture du consulat français à Canton et de l'exclusion des entreprises françaises de la construction du métro de cette ville.

Mais, au-delà des retombées internes, l'irrédentisme chinois répond à une stratégie à long terme, définie pour l'essentiel au cours des années soixante-dix, voire par le régime nationaliste lui-même au lendemain de la Première Guerre mondiale. Si la rétrocession imminente de Hong Kong et de Macao d'une part, la démocratisation du régime taiwanais d'autre part, conduisent à envisager très différemment l'avenir de ces territoires, il convient de ne pas négliger une approche globale de l'irrédentisme chinois, source des crispations nationalistes d'aujourd'hui mais aussi fondement des recompositions futures.

RECONSTITUER L'EMPIRE

La mission historique de réunification nationale

140 Territoires insulaires et péninsulaires de la Chine du Sud, terres d'immigration, économique d'abord, puis également politique après 1949, Hong Kong, Macao et Taiwan apparaissent avant tout comme les petites Chine de la périphérie. Mais si leurs superficies comme leurs populations sont infimes face aux normes du continent, elles sont aussitôt réévaluées au regard des moyennes mondiales et, surtout, de leurs performances économiques : Hong Kong est la dixième puissance commerciale mondiale et la troisième place financière ; Taiwan, la quatorzième puissance commerciale et le deuxième détenteur de réserves financières.

Au-delà de la spécificité de chacun des parcours, les colonies britannique et portugaise ainsi que l'île nationaliste symbolisent un moment fort de l'humiliation nationale. Hong Kong est le cas le plus emblématique à cet égard. C'est en effet à l'issue des guerres de l'opium que l'île de Hong Kong proprement dite et le territoire de Kowloon ont été cédés à la Grande-Bretagne, respectivement en 1842 et en 1860 ; après la défaite de la Chine face au Japon, Londres a également obtenu en 1898, et pour quatre-vingt-dix-neuf ans, la cession à bail des « Nouveaux Territoires ». Si Macao est né au contraire de la décision prise par la Chine en 1557 de circonscrire l'activité des marchands portugais, la première guerre de l'opium a contraint Pékin en 1842 à céder à perpétuité le territoire au Portugal, obligé de le louer jusqu'alors.

La question de Taiwan est plus complexe mais peut aisément servir le propos revanchard des dirigeants chinois. Après qu'en 1895 Taiwan eut été cédé par les Mandchous au Japon par le traité de Shimonoseki, il faut attendre la reprise des hostilités entre les deux pays en 1937 pour que nationalistes et communistes chinois revendiquent la souveraineté de la Chine sur Taiwan. Si la colonisation japonaise de l'île cesse avec la

fin de la Seconde Guerre mondiale, l'extension de la guerre froide à l'Asie va consacrer le destin singulier de Taiwan. Avec l'ouverture des hostilités en Corée, les États-Unis décident en effet de neutraliser le détroit de Formose : ce faisant ils assurent la pérennité du régime de Chiang Kai-shek qui s'est replié sur l'île l'année précédente et diffèrent le dénouement de la guerre civile chinoise.

Jusqu'à la fin des années soixante-dix, l'irrédentisme chinois relève certes d'un affrontement idéologique, mais il prend petit à petit une coloration plus nationaliste, stigmatisant les influences étrangères auxquelles l'île a été sujette, directement – c'est la colonisation japonaise – ou indirectement – c'est la protection américaine dont a bénéficié Chiang Kai-shek. Plus précisément, le rappel du traité de Shimonoseki permet aux dirigeants chinois de souligner la rupture opérée en 1949 par rapport aux faiblesses de l'Empire déclinant des Ching et aux errements comparables des nationalistes qui leur avaient succédé. Insister aujourd'hui sur l'humiliation infligée par le Japon en 1895, c'est aussi occulter le désintéret que les continentaux ont longtemps marqué pour Taiwan et dont le traité de Shimonoseki serait précisément emblématique aux yeux des indépendantistes taiwanais.

141

La nationalisation des questions de Hong Kong, Macao et Taiwan

Or, sans attendre d'assurer leur contrôle effectif sur ces territoires, les autorités chinoises sont parvenues à soustraire ces questions à toute compétence internationale. Dès 1923, les nationalistes ont qualifié d'« inégaux » les traités par lesquels l'Empire du Milieu avait accordé, sous la menace, des territoires ou des privilèges aux puissances étrangères. A partir de cette date, les gouvernements chinois successifs ont affirmé périodiquement la souveraineté de principe de la Chine sur Hong Kong. En 1973 la République populaire de Chine (RPC) obtint que l'ONU retire Hong Kong et Macao de la liste des colonies encore existantes². Surtout, Pékin a exigé que le Royaume-Uni reconnaisse la non-validité des « traités inégaux » et, de ce fait, que l'accord sino-britannique sur la rétrocession de Hong Kong à la Chine ne prenne pas la forme d'un traité (et comme tel ne soit pas inscrit au registre des traités de l'ONU) mais d'une déclaration conjointe. C'est aussi sous cette forme que Lisbonne s'est engagé en 1987 à restituer Macao à la Chine.

2. Sur ce point, voir notamment, Michel Bonnin, « Les zigzags de Pékin », in Jean-Philippe Béja (sous la direction de), *Hong Kong 1997, fin de siècle, fin d'un monde ?*, Bruxelles, Complexe, 1993, p. 19.

La guerre froide ayant cristallisé la partition de la Chine en deux États, ce sont les premiers signes de la normalisation entre Washington et Pékin qui devaient amorcer le processus de redéfinition du statut de Taiwan. Après avoir initialement affirmé, entre 1945 et 1950, la force obligatoire des déclarations du Caire et de Potsdam par lesquelles, en 1943 et 1945 respectivement, les puissances signataires – États-Unis, Royaume-Uni et URSS – s'étaient explicitement engagées à restituer à la République de Chine les territoires que le Japon lui avait pris, les États-Unis ont développé à partir du début de la guerre de Corée la thèse du statut indéterminé de Taiwan. Et à la même époque le Royaume-Uni s'est aligné sur la position américaine afin de concilier sa reconnaissance précoce de la RPC³ et sa solidarité atlantique.

142 Or, dès le 27 février 1972, par le communiqué dit de Shanghai, les États-Unis ont reconnu l'existence d'une seule Chine dont Taiwan fait partie, sans toutefois admettre la souveraineté de la RPC sur l'île, mais ce pas sera franchi au moment de la normalisation complète des relations sino-américaines, en 1978⁴. Dernière puissance partie au règlement de la question de Taiwan, le Royaume-Uni s'est pour sa part désengagé par un communiqué commun signé dès le 13 mars 1972, au lendemain de la visite du président Nixon en Chine⁵.

En outre, à l'époque où le statut de Taiwan devenait une question intérieure chinoise, la République de Chine a été exclue des relations interétatiques, au niveau bilatéral⁶, comme au niveau multilatéral⁷. Ce faisant, Pékin a obtenu de la quasi-totalité de ses nouveaux partenaires diplomatiques qu'ils reconnaissent la souveraineté de la RPC sur Taiwan, et de ceux qui s'étaient prudemment abstenus de se prononcer sur cette question – telle la France en 1964 – qu'ils reviennent sur leur

3. Le Royaume-Uni a reconnu la République populaire de Chine le 6 janvier 1950. Cette décision s'explique principalement par la proximité de la colonie de Hong Kong et par la pression exercée par les dominions asiatiques.

4. Les États-Unis ont alors reconnu la République populaire de Chine comme le seul gouvernement légal de la Chine (communiqué conjoint prévoyant l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays à compter du 1^{er} janvier 1979).

5. Par ce communiqué, le Royaume-Uni a reconnu la souveraineté de la République populaire de Chine sur Taiwan.

6. Entre 1971 et 1979 la République de Chine a dû rompre ses relations diplomatiques avec quarante-six pays, les deux ruptures les plus importantes étant celles avec le Japon, le 29 septembre 1972, puis avec les États-Unis, le 1^{er} janvier 1979. En 1997, Taïpei n'entretient de relations diplomatiques qu'avec vingt-neuf États.

7. La République populaire de Chine n'a pas seulement remplacé la République de Chine à l'ONU, à partir du 25 octobre 1971, mais aussi dans toutes les institutions qui y sont directement rattachées, ainsi que dans les organisations spécialisées.

position initiale⁸. Corrélativement, Pékin a refusé le principe de la double reconnaissance des nations divisées selon les modèles allemand (antérieur à 1990) ou coréen, lorsque Taipei s'y est rallié à la fin des années quatre-vingt.

Dépasser les particularismes : un pays, deux systèmes

La « nationalisation » de la question de Taiwan a permis aux autorités chinoises, non d'abandonner l'éventualité du recours à la force pour récupérer l'île, mais du moins de substituer à la stratégie de la confrontation militaire l'offre d'un dialogue sur les modalités du retour des « compatriotes » taiwanais à la mère patrie. Tandis que cessaient les bombardements symboliques mais quasi quotidiens sur l'île de Kinmen⁹, le Parti communiste proposait un certain degré d'autonomie à Taiwan selon la formule « un pays, deux systèmes ». Si cette formule tentait de prendre en compte la trajectoire taiwanaise, elle correspondait aussi aux nouvelles priorités intérieures chinoises. Basée avant tout sur le découplage du politique et de l'économique, la politique de réforme et d'ouverture débutée en 1978 a conduit en effet à procéder à un « découpage » de l'espace chinois en zones plus ou moins ouvertes sur l'extérieur, destinées à accueillir les capitaux étrangers susceptibles d'accélérer la modernisation du pays¹⁰.

143

Mais la formule « un pays, deux systèmes » ne pouvait être acceptée par Taipei. Ni au début des années quatre-vingt, lorsque le gouvernement nationaliste se voulait représentatif de l'ensemble du « pays » ; ni après que Taipei eut procédé en 1991 à une reconnaissance *de facto* du régime communiste et donc opté pour la division du « pays » en deux « entités politiques » distinctes. « Un pays, deux systèmes » *versus* « un pays, deux entités politiques » : pour l'heure Pékin et Taipei campent donc sur leurs positions respectives.

Repoussée par Taiwan, la formule « un pays, deux systèmes » a toutefois servi les desseins des dirigeants communistes lorsque fut négocié

8. Voir, sur ce point, Françoise Mengin, « The Prospects for France-Taiwan Relations », *Issues and Studies*, vol. 28, n° 3, mars 1992, p. 55-58, et « Relations France-Chine, quel anniversaire s'agit-il de célébrer ? », *Relations internationales et stratégiques*, n° 14, été 1994, p. 29-31.

9. L'une des petites îles situées à proximité du continent et contrôlées par les nationalistes depuis 1949.

10. Dès 1979 ont donc été créées les zones économiques spéciales, toutes situées sur la côte méridionale et positionnées face à Hong Kong, Macao et Taiwan, puis ont été ouvertes à leur tour quatorze villes côtières en 1984, trois grandes régions en 1985, l'île de Hainan en 1987.

au début des années quatre-vingt le retour de Hong Kong et de Macao à la Chine. Elle permettait en effet à la RPC de recouvrer sa souveraineté sur ces territoires – qui en 1997 et en 1999 respectivement deviendront des « Régions administratives spéciales » (RAS) – sans compromettre leur prospérité, essentielle pour l'économie chinoise. En outre, formuler à l'identique la rétrocession des colonies portugaise et britannique et l'hypothétique retour de Taiwan, c'était non seulement suggérer une communauté de destin entre ces trois territoires, mais c'était aussi faire de la déclinaison des systèmes possibles l'objet du débat, donc évacuer par là même la question fondamentale de la souveraineté.

Mais sans attendre le retour effectif de Hong Kong et de Macao, ni même l'amorce d'un règlement avec Taipei, une mainmise effective de la RPC sur les Chine de la périphérie a été largement entreprise.

144

CONTRÔLER LES MARCHES DE L'EMPIRE

Hong Kong et Macao : l'économique sans le politique

Aux termes de la déclaration conjointe du 19 décembre 1984, le processus de restitution de Hong Kong à la Chine devait en principe aboutir à substituer à la couronne britannique deux autorités distinctes : tandis que la défense et les affaires étrangères de la RAS relèvent du pouvoir central, un pouvoir local hongkongais devait être seul compétent dans les autres domaines. Un schéma classique d'autonomie locale était donc mis en place. Mais les dispositions de la Loi fondamentale – future « constitution » de Hong Kong –, adoptée par l'Assemblée nationale chinoise en avril 1990, comme la politique suivie par Pékin ont abouti à vider de son sens la notion d'« autonomie locale ». Au-delà du caractère peu démocratique du futur pouvoir hongkongais – prépondérance de l'exécutif face au législatif et faible représentativité des institutions –, Pékin se réserve la faculté d'intervenir directement dans la gestion de la RAS soit en présidant à la définition de son régime spécial¹¹, soit en le suspendant¹². En somme, hormis les modalités pratiques de son administration, rien ne permettra de distinguer la RAS du reste du territoire chinois. Par ailleurs, Pékin a déjà clairement indiqué que la ligne dure serait privilégiée, comme en témoigne le projet de dissoudre le 1^{er} juillet 1997 les institutions élues avant cette date,

11. Il est prévu en particulier que seul le Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire pourra interpréter la Loi fondamentale.

12. En déclarant l'état d'urgence et en appliquant la loi martiale.

notamment le Conseil législatif renouvelé démocratiquement le 17 septembre 1995¹³.

Mais, plus généralement, l'éviction du politique a résulté de la mainmise croissante de Pékin sur l'économie de la future RAS à travers le contrôle de son capital et le transfert d'allégeance des milieux d'affaires qui en est résulté. Si le Royaume-Uni reste le premier investisseur à Hong Kong, la Chine se classe deuxième, devant désormais les États-Unis et le Japon¹⁴. Parallèlement, un important mouvement de délocalisation des industries de Hong Kong dans la province du Guangdong¹⁵ a accéléré l'intégration économique entre la Chine et la future RAS. Dès lors, les milieux d'affaires hongkongais ont misé sur une attitude conciliante avec les dirigeants chinois pour garantir la prospérité du territoire. Ainsi, le processus de rétrocession n'a pas suscité la convergence provisoire des intérêts « locaux » propre à toute décolonisation, mais contribué au contraire à opposer l'élite économique au reste de la population.

145

A Macao, le contrôle de l'économie par les sociétés à capitaux chinois est plus avancé encore, du fait de la faiblesse du pouvoir économique portugais et de l'absence d'élites locales dans les secteurs économique, administratif ou intellectuel. La rétrocession de Macao à la Chine pose donc moins la question de la préservation d'un système économique et juridique que celle des droits des « Macaenses¹⁶ ». Et les forces susceptibles de militer pour une démocratisation du territoire sont donc nécessairement marginalisées.

Taiwan : l'économie pour contraindre le politique

La libéralisation croissante des échanges avec le continent décidée par Taipei à la fin des années quatre-vingt a marqué une étape importante

13. D'ores et déjà, les grands électeurs désignés par Pékin pour élire le premier chef de l'exécutif de Hong Kong après sa rétrocession à la Chine ont porté leur choix, le 11 décembre 1996, sur l'armateur Tung Chee-hwa, prochinois notoire. De même, en ce qui concerne le pouvoir législatif, un « Parlement provisoire », lui aussi composé de personnalités proches de Pékin, a été « élu » en territoire chinois, à Shenzhen, les 21 et 22 décembre suivants ; c'est cette instance qui sera appelée à remodeler le système législatif de Hong Kong.

14. Pour un aperçu récent sur cette question, voir Ting Wai, « Les entreprises chinoises à Hong Kong », *Perspectives chinoises*, n° 31, septembre-octobre 1995, p. 22-27.

15. Voir Françoise Lemoine, « L'intégration économique Chine-Hong Kong : un nouveau pôle de commerce international », *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 399, mai 1995, *La Chine et les Pays d'Asie orientale*, p. 36-43.

16. Portugais établis de longue date à Macao. Sur le système colonial anachronique de Macao, voir Jacques Seurre, « Macao 1996 : RAS. Un modèle de transition ? », *Perspectives chinoises*, n° 33, janvier-février 1996, p. 54-60.

dans le processus de recentrage du régime nationaliste sur Taiwan, c'est-à-dire son affirmation en tant qu'entité politique séparée du continent. En mettant fin à la fiction d'une République de Chine représentant l'ensemble de la Chine, les dirigeants nationalistes ont ouvert la voie à la mise en place d'un régime représentatif de la seule population insulaire et donc à un processus de normalisation des relations avec le continent dont le développement des échanges constitue la première phase.

Toutefois, la RPC n'ayant pas renoncé à l'usage de la force pour récupérer l'île, le gouvernement taiwanais refuse pour l'heure de banaliser les relations avec le continent : en l'absence de toute normalisation politique, il s'agit pour Taipei de maintenir les échanges à un niveau strictement marchand, d'une part, et de refuser, d'autre part, l'établissement de relations directes entre les deux rives.

146 Or, dans la mesure où, faute d'un statut garanti internationalement, l'indépendance *de facto* de l'île réside dans sa puissance économique, le développement des échanges avec le continent nécessite d'être soutenu, mais dans le même temps contrôlé, afin de limiter la dépendance – qu'elle soit économique ou politique – de Taiwan à l'égard de la Chine populaire. Surtout, au-delà de la gestion des échanges proprement dite, ce sont les fondements mêmes de la politique continentale de Taipei qui sont remis en cause par l'intégration économique croissante entre les deux rives. Ainsi, la volonté de maintenir les relations à un niveau strictement marchand s'accommode de plus en plus difficilement de la nécessité de résoudre les contentieux nés de la multiplication des échanges. Mais se trouveraient par là même abordées, indirectement du moins, des questions plus politiques, telles la compétence des juridictions ou la délimitation des eaux territoriales. De même, le projet de transformer Taiwan en « Centre régional d'opérations¹⁷ », c'est-à-dire en un point de passage obligé pour nombre de transactions avec la Chine continentale, ne peut s'accommoder de liaisons indirectes entre les deux rives. Quoi qu'il en soit, cette exigence deviendra caduque dès la rétrocession de Hong Kong et de Macao, étant donné le faible degré d'autonomie réservé aux futures RAS.

Plus généralement, les dirigeants chinois peuvent miser sur la pression exercée par les milieux d'affaires de l'île pressés de profiter de liaisons directes avec le continent. Mais si les intérêts de l'élite économique ne rencontrent pas les impératifs de la politique continentale de Taipei,

17. « Asia-Pacific Regional Operation Center ».

tracer ici un parallèle avec Hong Kong serait abusif dans la mesure où la structuration des champs politiques taiwanais et hongkongais reste pour l'heure fondamentalement différente.

Les germes de la démocratie

Tandis que les habitants de Hong Kong étaient écartés par Pékin comme par Londres des négociations sur la rétrocession, l'échéance de 1997 a engendré une mobilisation politique sans précédent dans l'histoire de Taiwan. Celle-ci a en outre été amplifiée par le massacre de Tiananmen au printemps 1989 et par la libéralisation des institutions de la colonie tentée *in extremis* par le gouverneur Chris Patten à partir de 1992. Et si c'est très logiquement autour de la question des rapports avec Pékin que la scène politique hongkongaise s'est structurée, les forces anti-Pékin ont aussitôt lié la défense de l'autonomie du territoire à la démocratisation de ses institutions. Leur audience est allée croissant au cours des dernières années d'administration britannique : en septembre 1991, lors des premières élections démocratiques organisées en cent cinquante ans d'administration coloniale, les démocrates¹⁸ ont remporté 16 des 18 sièges à pourvoir et, quatre ans plus tard, les dernières élections législatives avant la rétrocession ont confirmé l'adhésion des Hongkongais au processus de démocratisation engagé, tardivement, dans la colonie¹⁹.

147

A Taiwan également, la question extérieure a été déterminante dans la formation des principaux partis politiques depuis la libéralisation du régime. Entre le parti néonationaliste (Nouveau Parti) attaché au principe de l'unité de la Chine et le parti indépendantiste (Parti démocratique progressiste, PDP), le Kuomintang défend le principe de la coexistence de deux Chine sur la scène internationale. Proche des thèses du PDP dans la mesure où il considère la République de Chine comme un État souverain à part entière, il s'en distingue toutefois puisqu'il inscrit les changements à venir dans la continuité de l'histoire de la République populaire de Chine. Proche également du Nouveau Parti puisqu'il n'exclut pas le rattachement de Taiwan au continent, il s'en distingue en faisant de la division de la nation chinoise en deux États souverains le préalable nécessaire à l'ouverture de pourparlers de réunification.

Mais si, à Taiwan comme à Hong Kong, les rapports avec la Chine

18. *United Democrats of Hong Kong*.

19. Pour un détail du résultat de ces élections, voir Jean-Philippe Béja, « Une victoire pour rien ? Le succès du Parti démocrate au Conseil législatif de Hong Kong », *Perspectives chinoises*, n° 31, septembre-octobre 1995, p. 28-33.

ont aussitôt posé la question de la démocratisation des institutions, celle-ci fait l'objet à Taiwan d'un très large consensus et, tant que l'île conservera son indépendance *de facto*, ne saurait être remise en cause par la RPC. Bien au contraire, une pression excessive de Pékin pour ralentir le processus de démocratisation – telles les menaces militaires à la veille de la première élection du président de la République au suffrage universel direct en mars 1996 – s'avère rapidement contreproductive en rassemblant autour de la défense de la démocratie des partis par ailleurs divisés sur la partition de la Chine²⁰. Plus généralement, si la structuration du champ politique taiwanais s'est faite à partir de la question extérieure (celle du statut de l'île), chaque formation politique peut être amenée à faire passer celle-ci au second plan lorsqu'elle est susceptible d'entraîner un blocage durable sur le plan interne. Ainsi les indépendantistes sont-ils prêts à se contenter de l'appellation « République de Chine à Taiwan », voire de la prolongation de l'indépendance *de facto*, face aux menaces réelles que la proclamation *ex abrupto* d'une République de Taiwan fait peser sur la sécurité de l'île. De même, en présentant deux candidats aux premières élections présidentielles au suffrage universel direct de mars 1996, les néonationalistes ont-ils largement cautionné une réforme constitutionnelle à laquelle ils ont pourtant été longtemps opposés au nom de l'unité de la Chine.

A Hong Kong au contraire, le clivage induit par la question externe (celle des rapports avec la Chine) détermine en grande partie le degré d'engagement en faveur de la démocratisation de la future RAS. Conséquence, bien sûr, de l'absence d'autonomie, cette différence fondamentale par rapport à Taiwan doit conduire les dirigeants chinois à envisager très différemment les répercussions sur le continent des évolutions politiques au sein des sociétés chinoises périphériques.

D'ores et déjà démocratique au regard des critères avancés par les « vieilles » démocraties occidentales, le régime taiwanais vient infirmer le relativisme culturel cher aux dirigeants chinois. Contre-exemple, certes, les changements politiques à Taiwan doivent toutefois davantage inquiéter Pékin par la dérive indépendantiste qu'ils engendrent *volens nolens* que par les risques de « contagion démocratique » qu'ils recèlent. En effet, outre l'abandon de la fiction d'un régime représentant l'ensemble de la Chine, la démocratisation des institutions taiwanaises

20. Voir, en particulier, Françoise Mengin, « Une élection historique », *Politique internationale*, n° 72, été 1996, dossier spécial « Taiwan », p. 18.

pose la question de la légitimité du régime de Taipei et donc, par là même, celle de sa reconnaissance internationale. Or, c'est l'affirmation croissante de l'entité politique Taiwan qui prévient, pour l'heure du moins, une possible contagion démocratique. Ainsi, bien que la libéralisation ait entraîné une multiplication des échanges entre Taiwan et le continent, et la réactivation de réseaux anciens, l'allégeance croissante des Taiwanais à un régime insulaire – qu'il s'agisse de la République de Chine à Taiwan ou d'une hypothétique République de Taiwan – est pour l'heure suffisamment prégnante pour l'emporter sur toute autre forme de solidarité politique. En particulier, si les autorités taiwanaises refusent toute concession sur les questions de souveraineté territoriale, elles sont amenées à adopter un profil bas dans les autres domaines et, en particulier, à s'interdire tout engagement véritable aux côtés des mouvements démocratiques chinois ou hongkongais.

149

A Hong Kong, au contraire, la mobilisation en faveur de la démocratisation des institutions locales et la solidarité avec les dissidents du continent sont allées de pair. Le Parti démocrate est issu de l'Alliance de Hong Kong pour le soutien au mouvement démocratique en Chine, constituée en mai 1989 lors des manifestations de la place Tiananmen. Elle-même rassemblait divers groupements politiques, culturels ou religieux qui réclamaient des élections directes dans la colonie britannique. En fait, loin d'affirmer des tendances indépendantistes, les forces démocratiques de la colonie ont d'emblée lié sa démocratisation à celle du continent. Au fond, ce parallèle entre Hong Kong et Taiwan suggère que les risques de « contagion démocratique » ne doivent pas être mesurés en fonction seulement du degré de réforme des institutions mais aussi en fonction du degré d'autonomie des territoires, selon un rapport ici inversement proportionnel.

Dès lors, c'est moins la prolongation de l'indépendance *de facto* de Taiwan que le retour prochain de Hong Kong sous administration chinoise qui sera, du point de vue des conséquences à long terme, le plus délicat à gérer pour Pékin. Tout durcissement de sa politique hongkongaise risque en effet d'être doublement contreproductif. Pour son projet irrédentiste, tout d'abord, car en vidant de son sens la formule « un pays, deux systèmes », Pékin risque de radicaliser l'indépendantisme taiwanais et, par là même, d'« internationaliser » la question de Taiwan. Pour la gestion des autonomismes locaux ensuite, dans la mesure où seule la prospérité de la RAS permettra de contrebalancer la montée en puissance d'autres métropoles régionales, Shanghai en particulier. Toutes choses égales par ailleurs, il apparaît en effet que si

l'intégration croissante entre Hong Kong, la zone économique spéciale de Shenzhen et Canton peut contribuer à accroître les tendances autonomistes du Guangdong, elle ne saurait encourager de quelconques velléités séparatistes, le développement économique de cette région dépendant d'ores et déjà en grande partie de son arrière-pays.

Avec Taiwan, au contraire, au lieu de se crispier sur la formation d'un État-nation taiwanais, Pékin devrait miser à la fois sur la participation active de l'île au développement économique du continent et sur un nationalisme panchinois aisément mobilisable dès qu'une tierce partie entre en jeu, le Japon par exemple. Il s'agit en fait pour Pékin d'ajuster sa politique à la morphologie des Chine de la périphérie et de renoncer à substituer un irrédentisme exacerbé à un véritable projet national. C'est à ce prix seulement que la politique de réunification nationale ne se retournera pas *in fine* contre le pouvoir central lui-même.

R É S U M É

L'irrédentisme chinois relève d'une stratégie globale visant à reconstituer l'Empire – les questions de Hong Kong, Macao et Taiwan ont été soustraites à toute compétence internationale – en jouant, chaque fois, l'économique contre le politique. Mais le politique ne saurait toutefois être sous-estimé, au risque de voir le pouvoir central chinois lui-même succomber à sa stratégie de réunification nationale.